

Le 16 septembre 2004

**Modalités de l'offre aux minoritaires de Bureau Veritas
Achat d'actions WENDEL Investissement**

Le 10 septembre 2004, WENDEL Investissement et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord permettant à WENDEL Investissement d'acquérir les 32,2 % du capital de Bureau Veritas détenus par Poincaré Investissements. La transaction devrait être réalisée avant la fin de l'année 2004, sous réserve notamment de l'autorisation des autorités de contrôle de la concurrence et en particulier de la Commission européenne. A l'issue de cette transaction, la participation de WENDEL Investissement dans Bureau Veritas serait portée de 34 % à 66 %.

WENDEL Investissement a par ailleurs décidé de lancer une offre privée aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas, qui pourrait être réalisée par échange de titres WENDEL Investissement et en numéraire dans des conditions comparables à celles faites pour l'acquisition du bloc de contrôle détenu par Poincaré Investissements.

1. Offre aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas :

WENDEL Investissement a fait part au Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, de son intention de lancer une offre alternative aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas :

- en numéraire à hauteur de 140 euros par action Bureau Veritas ;
- par remise de 27 actions WENDEL Investissement à créer en échange de 10 actions Bureau Veritas. Cette parité d'échange a fait l'objet d'une attestation d'équité de la banque d'affaires Rothschild. & Cie. Le nombre de titres WENDEL Investissement proposés dans cette offre en titres sera, le cas échéant, plafonné.

Les membres du directoire de Bureau Veritas ont indiqué qu'ils apporteraient leurs titres à l'offre.

2. Achat d'actions WENDEL Investissement :

Dans le cadre de cette opération, WENDEL Investissement avait par ailleurs annoncé son intention de procéder au rachat d'une partie de ses propres actions afin de limiter l'effet dilutif d'une émission d'actions nouvelles au profit des actionnaires de Bureau Veritas qui participeraient à l'offre d'échange.

A cette fin, WENDEL Investissement a conclu avec UBS un contrat d'option permettant à WENDEL Investissement d'acheter 5 200 000 de ses propres actions au prix de 38 euros par action jusqu'au 30 décembre 2004. La prime payée par WENDEL Investissement est de 10 euros par option d'achat.

Dans l'hypothèse d'un exercice de ce contrat d'option par WENDEL Investissement, le montant total in fine offert à UBS fait apparaître une décote de l'ordre de 8 % sur l'ANR par action de 52.2 euros par action à fin août 2004, soit une relution d'environ 40 centimes sur l'ANR par action WENDEL Investissement.

3. Etapas ultérieures

WENDEL Investissement réunira une Assemblée Générale Extraordinaire le 3 décembre 2004 afin de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas qui seront venus à l'offre en actions WENDEL Investissement.

A cette occasion, et en fonction du résultat de l'offre en titres aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas, WENDEL Investissement proposera, le cas échéant, à ses actionnaires de poursuivre sa politique de rachat de ses propres titres (afin de limiter les effets de dilution, sur l'actionnariat existant, de la transaction Bureau Veritas).

Ces achats complémentaires d'actions seraient effectués auprès du public au prix de 48 euros par titre (si les conditions de marché actuelles n'évoluent pas significativement et sous réserve de l'accord de l'AMF).

Au total, l'ensemble de ces opérations devraient conduire à ce que les minoritaires de Bureau Veritas se substituent dans le capital de WENDEL Investissement au détenteur des actions rachetées, améliorant ainsi la liquidité du titre WENDEL Investissement.

Contacts :

Christine DUTREIL tel : 01 42 85 63 24 e-mail : c.dutreil@wendel-investissement.com
Gérard LAMY tel : 01 42 85 63 75 e-mail : g.lamy@wendel-investissement.com